



Libération, no. 8462

Événement, lundi, 21 juillet 2008, p. 2

Sarkozy à l'heure des comptes

Nathalie Raulin; Christophe Forcari; David Revault d'Allonnes; Laure Equy; LAURE EQUY, CHRISTOPHE FORCARI, NATHALIE RAULIN et DAVID REVAULT D'ALLONNES

Trois jours d'intenses marchandages, de pointages toujours recommencés, de réunions au sommet de l'Etat, de coups de fil nerveux entre l'Elysée et les dirigeants de l'UMP, de menaces aux uns et de recommandations pressantes aux autres. Jamais, sous la Ve République, Congrès n'a suscité une telle débauche d'énergie et de moyens. Jamais son issue n'a été aussi disputée à défaut d'être vraiment incertaine.

Parti jeudi pour Marrakech, Nicolas Sarkozy a suivi au jour le jour l'évolution du rapport de forces entre une gauche intraitable et une droite ultramajoritaire mais pas au point de rassembler à elle seule les 3/5es des suffrages (soit 544 voix sur 906) indispensables pour que la réforme de la Ve République soit adoptée sans suspense cet après-midi. Vendredi soir, après le bras d'honneur du président du MPF, Philippe de Villiers à l'UMP, une «cellule d'observation» - comprendre «de lobbying acharné» - a été mise sur pied. Samedi, c'était réunion de crise à Matignon.

Le secrétaire général de l'Elysée, Claude Guéant, et François Fillon se sont réparti les rôles. Au premier de valider les tractations de coulisses déployées pour «retourner» les centristes, les radicaux et autres fortes têtes de la majorité (sur les investitures et soutiens aux sénatoriales de septembre, les missions et coups de pouce locaux en tout genre...). Au second les trémolos médiatiques pour dramatiser les enjeux et mobiliser son camp. Hier, dans un entretien au Journal du dimanche, le Premier ministre ouvre grand (au passage) le parapluie. En cas de rejet du texte, «les socialistes en porteraient la lourde responsabilité devant les Français». Surtout, l'échec de cette réforme, «totalement commune» à lui et au chef de l'Etat, ne le pousserait pas à la démission : «Je serais désavoué si j'étais désavoué par la majorité, ce qui ne sera pas le cas.» Hier, le président (UMP) de l'Assemblée nationale et du Congrès, Bernard Accoyer, qui, contrairement à l'usage, prendra part au vote à Versailles, a estimé que la réforme a «autant de chances de passer que d'échouer». En aparté pourtant, il concède le poids d'«une plume» en faveur de la première hypothèse. Tour d'horizon des états d'âmes des parlementaires de tous bords.

L'UMP 317 députés, 159 sénateurs

Après deux mois de bourrage de crâne, la quasi-totalité des députés et sénateurs UMP sont rentrés dans le rang. Seule une grosse dizaine d'entre eux, gaullistes pour la plupart, pose de gros soucis à l'Elysée. Mardi et mercredi, Sarkozy a mouillé la chemise et ramené plusieurs de ses ouailles au bercail, dont le député de Paris Bernard Debré, fils du «père» de la Ve, Michel Debré. Samedi, les villeepinistes Hervé Mariton (Drôme), dont «la circonscription n'est pas en béton armé et qui ne veut pas compromettre ses chances de rentrer un jour dans un gouvernement», dicit un ténor de l'UMP, et Georges Tron (Essonne), à qui l'on a promis plus de considération, ont suivi. Reste les fortes têtes, convaincues de l'inanité de la réforme : François Goulard (Morbihan), Jacques Le Guen (Finistère), Henri Cuq (Yvelines), Jacques Myard (Yvelines), Christian Vanneste (Nord), Guy Geoffroy (Seine-et-Marne), Gilles Bourdouleix (Maine-et-Loire) et les sénateurs Alain Lambert (Orne) et André Lardeux (Maine-et-Loire). Plusieurs autres, à l'instar du député André Flajolet (Pas-de-Calais) et du sénateur Charles Pasqua (Hauts-de-Seine), devraient s'abstenir. Mais la liste est susceptible d'évoluer jusqu'à la dernière minute.

Entre deux conversations avec Sarkozy, le patron des députés UMP, Jean-François Copé, a, tout le week-end, téléphoné en rafale pour rassurer, amadouer et convaincre ses troupes. A tous, il a fait passer la consigne : revenir à Paris de préférence hier, histoire d'éviter tout problème de transport...

Nouveau Centre ET Union centriste-UDF 24 députés, 30 sénateurs

Coachés par le sénateur Michel Mercier (Rhône) et le député de Côte-d'Or François Sauvadet, les élus Nouveau Centre (NC) diront oui. C'est qu'ils pensent tirer parti de l'article portant sur le pluralisme de la vie démocratique pour imposer à l'UMP d'introduire la proportionnelle à l'Assemblée. «Les centristes prennent leurs désirs pour des réalités», tacle discrètement le président UMP de la commission des lois, Jean-Luc Warsmann. Deux députés NC pourraient se démarquer : Jean Dionis du Séjour (Lot-et-Garonne) et Philippe Folliot (Tarn), qui exclut de voter la réforme : «Soit je ne prends pas part au vote, soit je m'abstiens, soit je vote contre.» Parti ce week-end en Afghanistan avec le ministre de la Défense et président du NC, Hervé Morin, Folliot s'accorde ce délai pour réfléchir et trancher. Morin tentera de le faire changer d'avis. Un responsable de l'UMP est plus menaçant : «Si Folliot joue au con, il va lui arriver des bricoles : il y a une circonscription à supprimer dans le Tarn !»

radicaux de gauche 11 députés, 7 sénateurs radicaux valoisians 9 sénateurs

Une poignée de voix, mais décisive. Comme les 9 radicaux valoisians du Sénat, les radicaux de gauche devraient voter la réforme «en grande majorité», selon Jean-Michel Baylet, président du Parti radical

de gauche. De fait, seuls trois députés, dont deux PRG - Christiane Taubira (Guyane), Chantal Robin-Rodrigo (Hautes-Pyrénées) -, sont déterminés à voter contre. Le sénateur Gérard Delfau (Hérault), qui a rejeté le projet de loi en seconde lecture, devrait maintenir son choix. Reçu à Matignon début juillet, Jean-Michel Baylet est suspecté du pire par le reste de la gauche : «Il est peut-être de bon ton chez certains socialistes de dire que nous aurions mené des tractations secrètes, c'est faux», riposte le sénateur du Tarn-et-Garonne. La nomination fin juin de l'ex-président du PRG, Jean-François Hory, au Conseil d'Etat ? «Une demande ancienne, les radicaux n'étant ni au Conseil constitutionnel, ni au Conseil d'Etat, ni au Conseil économique et social.» La proposition de Sarkozy, la semaine dernière, d'abaisser à 15 députés le seuil pour former un groupe parlementaire ? Le PRG, qui à l'Assemblée fait groupe commun avec le PS, «le demande depuis toujours, mais comme les communistes, les verts et même François Bayrou. Le gouvernement ne nous a rien promis, et nous n'avons rien négocié, répète Baylet. Mais ils savent aussi faire de la politique, et je suis ravi quand on m'accorde ce que je réclame».

Les non-inscrits 7 députés, 6 sénateurs

Philippe de Villiers, le président du Mouvement pour la France (MPF), ne mâche pas ses mots : l'Elysée et les cheu-légers de l'UMP ne se contentent pas de pressions amicales sur les cinq parlementaires villiéristes, mais use «de menaces, de chantages et d'intimidations. En vingt ans de carrière politique, je n'ai jamais vu cela. Le mot de harcèlement est faible». Les trois sénateurs et la députée de Vendée ne voteront pas cet «immense trompe-l'oeil» pour «une question de principe. Le nouveau texte contient pour nous une disposition inacceptable, qui est la suppression du référendum pour l'entrée de la Turquie dans l'Europe». «Villiers veut se démarquer dans la perspective des européennes», analyse un responsable UMP.

De son côté, contacté par Catherine Pégard, conseillère politique du chef de l'Etat, Nicolas Dupont-Aignan, député de l'Essonne, en rupture de l'UMP et président de Debout la République, lui a confirmé qu'il ne voterait pas cette réforme «de pure convenance». Il a d'ailleurs écrit aux députés de la majorité pour expliquer son choix : «Je pense en avoir ébranlé deux ou trois. Je verrai bien lundi soir si j'ai été suivi ou non.»

Le Modem 2 députés

Campé dans son rôle de principal opposant à Nicolas Sarkozy, François Bayrou, votera contre cette réforme, tout comme Jean Lassalle (Pyrénées-Atlantiques) et les quatre sénateurs centristes, qui, selon lui, «renforce le poids du parti du président et donc le bipartisme». Le président du Modem dénonce «des négociations interminables faites sous la table sans aucune clarté». Trois éléments auraient pu conduire François Bayrou à voter pour ce projet : «Une loi électorale plus juste, une

garantie de l'indépendance des médias face aux puissances d'argent et la garantie de l'indépendance de la magistrature.»

Le PCF et les Verts 24 députés, 23 sénateurs

Leur choix est arrêté de longue date. Ils devraient dans un bel ensemble rejeter un projet qui «accentue la présidentialisation du régime».

Le PS 186 députés, 95 sénateurs

A la différence du Congrès consacré au traité de Lisbonne, en février, les socialistes arrivent à Versailles avec une ligne commune : un non ferme et définitif (lire aussi page 22). A l'exception de Jack Lang (lire ci-dessous). L'affaire n'a pas été sans mal. Et les socialistes ont, dès l'origine, oscillé entre fermeté face au chef de l'Etat et volonté de négociation. Avec une arrière-pensée tactique : ne pas endosser le costume que leur avait taillé à l'avance Nicolas Sarkozy, celui d'opposants archaïques et rétifs à toute réforme. Et, pour certains dirigeants du PS, une autre préoccupation, plus interne celle-là : apparaître, à quelques mois du congrès PS de Reims, comme des opposants résolus à l'Elysée. D'où des mois de discussions. Et, fin mai, un appel en faveur de la réforme, signé par 17 députés. Rien n'y fera. Estimant que les exigences ne sont pas remplies, les socialistes repoussent les ultimes concessions présidentielles de mercredi, qualifiées par le patron des députés PS, Jean-Marc Ayrault, d'«aumône démocratique».

Le nombre des élus recensés est inférieur aux sièges pourvus, sachant qu'un certain nombre de députés et sénateurs sont difficilement classables.

Avec l'aimable autorisation du journal

